

LE COMBAT SYNDICALISTE



CNT MENSUEL DE LA
Confédération Nationale du Travail

JUIN 2017/N°424

2€

DANGER IMMEDIAT

Les chantiers bulldozer de Macron !



L'ordre social
imposé par
ordonnances :
Macron
réattaque
le droit
du travail
dès
l'été...

Luttes syndicales

- Des militants cénédistes défenseurs prud'homaux. P4&5
- Nouvelle section CNT à l'hôpital Jean-Verdier, à Bondy, 93. P9

Ici et maintenant

- L'horizon Macron est très noir. La guerre sociale est rouverte dès l'été. P2
- La Poste harnache son personnel. P3

Juridique

- Tout en un, tout embrouille : La DUP, une duperie au service du patronat. P6&7
- Des comptes à régler : La compta des syndicats, exemplarité exigée. P8

Dossier

- Des syndicats contre l'aéroport et son monde. P10 à 14

International

- Guadeloupe.
- Brésil.
- Espagne. P16 à 19

Culture

- Festival de la CNT région parisienne : les 23, 24 et 25 juin 2017 à La Parole errante, Montreuil (93).
- Le Grand Soir, A urélie Carrier.
- Jacques Damour, Vincent Henry et Gael Henry. P 20 à 23

En Marche ou en crève : alerte immédiate !

L'horizon Macron est très noir. La guerre sociale est rouverte dès l'été.



« *J*e veux demain pouvoir agir, être efficace. Donc ces réformes, nous les avons conçues, portées, nous les ferons » a promis Macron en campagne. Promesses qu'il veut tenir, et vite. Le voilà élu à l'aube de l'été de tous les dangers, classique période propice aux mauvais coups.

Pour ses ambitions antisociales, Macron a affirmé à l'avance son appétit pour les pleins pouvoirs. Il sort le rouleau compresseur, version turbo. Veut réinstaurer la mesure de plafonnement des indemnités aux prud'hommes (supprimée de la Loi El Khomri devant le tollé des syndicats y compris les plus ramollos type CFDT). Il faut bien libérer la croissance des licenciements sans trop de frais pour ces chers patrons. Licencier « sans cause réelle, ni sérieuse » ne doit pas leur coûter un bras. Le paquet libéral que Macron compte faire passer en force, par ordonnances dès cet été, est plein d'autres mesures antisociales. Adeptes du « puissance 10 », il veut amplifier l'inversion de la hiérarchie des

normes déjà lancée par la loi travail. Primauté absolue à l'accord d'entreprise majoritaire, signé par des syndicats représentant au moins 50% des salarié-es. Et si ça ne passait pas par ce biais des syndicats partisans du « dialogue » et au stylo prêt à signer, l'employeur aura une parade : un référendum interne à la boîte, à son initiative, et qui pourra valider un accord récusé par ces syndicats dit majoritaires. Histoire de contourner officiellement tout contrepoids syndical, en créant des règles fluctuantes d'une entreprise à l'autre.

Les « horaires effectifs » (notion distincte de la durée légale du travail, selon Macron) seraient, comme les conditions de travail et les salaires, « négociés au plus près du terrain », soit en priorité entreprise par entreprise, ou « à défaut » au niveau de la branche. La porte ouverte aux accords pourris, tout bénéfice pour le patronat, par exemple sur le tarif des heures sup.

Mais ce n'est pas assez, jamais assez, pour le banquier-président

et le Medef. La délégation unique du personnel fusionnant DP, CE et CHSCT (voir pages 6 et 7) serait automatique dans les entreprises de toutes tailles, sauf celles qui voudraient explicitement garder ces instances distinctes.

Tant qu'à faire, il prévoit aussi de cibler les précaires, en lançant la chasse aux chômeurs, contraints de trimer où on les assignera après deux propositions de boulots dits décents. Et s'il ou elle manque d'« intensité » à chercher du travail, privé-e d'indemnités chômdu. La vieille veine punitive. Comme Macron ne se veut pas qu'un père fouettard, petit cadeau aux professions libérales et aux démissionnaires qui bénéficieraient de l'assurance chômage. Outre un « allègement de charges pérenne pour toutes les entreprises » et une baisse de l'impôt sur les sociétés ramené à 25% tout en maintenant le taux réduit de 15% pour les PME, autre cadeau, aux plus riches cette fois, la fortune mobilière (actions, obligations...), concentrée chez les plus hauts revenus, échapperait à l'impôt sur la fortune. Le message est clair.

Contre la « loi El Khomri puissance 10 » de l'offensive promise par Macron, la riposte doit aussi être décuplée. Pas beaucoup de temps à perdre. ●

La rédaction du CS

La Poste harnache son personnel

La méthode du dressage des chevaux inculquée aux cadres pour soumettre le personnel.

« **V**ent de fraîcheur », « inventivité », « positive attitude », « management novateur et participatif », « approche humaine » : un déluge de compliments encense la directrice des services courrier du 95, nommée « Femme du mois » par Contact Entreprise, journal des patrons du Val d'Oise, dans son numéro de février/mars 2017 consacré au management « au féminin ».

Entre gens du même monde, les chefs d'entreprises s'autocongratulent les uns les autres et se distribuent des médailles en chocolat, rien de plus naturel. Revers de la médaille, la politique de cette responsable du 95 ne cesse de susciter de nombreuses grèves locales. Cet article fournit une révélation intéressante sur une formation utilisée par la directrice pour inculquer à ses cadres les moyens de faire passer des décisions autoritaires en douceur : le horse coaching. « L'organisation sociale d'un troupeau de chevaux est identique à celle d'une entreprise. » Telle est la formule dont s'inspirent ceux qui ont forgé ce



concept de horse coaching en 1998, pour apprendre aux managers à diriger une équipe et qui s'appuie sur une approche de la communication non-verbale et les relations homme-cheval. Des cadres de la Poste du 95 sont donc allés suivre dans le Vexin cette formation en leadership qui vise à faire passer le point de vue de l'autorité (les cadres) en suscitant l'adhésion et non en imposant.

Manager signifiait « emmener son cheval au manège, préparer sa monture au travail », et pour un dirigeant d'une entreprise comme la Poste, c'est s'inspirer des relations avec l'animal pour conduire les agents là

où lui le souhaite, accepter la suppression d'une tournée, une mobilité forcée.

Il est utile de connaître les méthodes utilisées par les dirigeants de la Poste pour nous manipuler, nous imposer leurs décisions. Désormais nous savons que certains cadres du 95 nous comparent à des chevaux qu'il faut dresser. Ils nous proposeront peut-être un jour une botte de foin en guise d'augmentation de salaire. Mais une équipe de facteurs/factrices ne sera jamais réductible à un troupeau de chevaux.

Et il y a parfois des chevaux qui se révoltent et sont capables de fortes ruades. Par ailleurs nous sommes solidaires des chevaux qui sont sournoisement utilisés pour des fins sordides de manipulation, triste sort réservé à ce noble ami de l'homme qui mérite mieux que cela.

Non aux manipulations managériales. Oui à la lutte sociale. ●

CNT PTT 95

Directrice de la publication

Marie-Pierre Aiello
CPPAP N° 0618S06521 TGI N° 97/93

Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org
CS c/o CNT Stics 13
c/o 1 000 Bâbords
61, rue Consolat 13001 Marseille

Administration

cs-administration@cnt-f.org
C/O CNT 18 Avenue de Sierre
07200 Aubenas

Abonnements

cs-administration@cnt-f.org
C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas
Impression sur papier certifié PEFC

Imprimerie Étoile

Za Sainte Anne 61190 Tourouvre

Le Combat syndicaliste sort en début de mois.

Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué.es après leurs journées de travail.

Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à toutes !

Prudhommages et intérêts

Des militants cénétistes défenseurs prud'homaux. Quels enjeux ?

Privé-es du soutien d'une force capable de contraindre l'employeur, les salarié-es isolé-es sont démuni-es en cas de litige, et n'ont plus que le moyen ultime du recours par voie de justice.

Généralement peu nombreux dans les entreprises, les syndicats CNT ne peuvent mener que difficilement des actions contraignant l'employeur, sauf à obtenir l'aide de tiers. Considérant la difficulté à organiser les solidarités autres que de principe ou d'intention, il paraît nécessaire de pouvoir assister les salarié-es aux prud'hommes.

Ces salarié-es sont soumis régulièrement au droit disciplinaire qui appartient au patronat. Pour s'y opposer, il ne reste parfois que les prud'hommes. Mais hors de ces sanction disciplinaires, le patronat peut commettre des illégalités à l'encontre des salarié-es là aussi avec la justice comme seul recours. Traîner son patron devant un tribunal n'est pas considéré syndicalement comme la panacée, mais il ne reste souvent que ce choix.

■ Combien ça coûte ?

L'action en justice étant complexe, coûteuse et exigeante en compétences, nombre de salarié-es renoncent et subissent le diktat de l'employeur. Si la justice est a priori gratuite, l'avocat est quant à lui coûteux et interdit à certains l'accès à la justice. Par ses exigences de conditions de ressources, l'aide juridictionnelle exclut certains salarié-es, qui pour autant n'ont pas les moyens d'avancer les montants exigés par l'avocat, ni même de le payer

On attend avec impatience la nouvelle Loi Travail.



En tout cas, mon CV est déjà prêt.

sur les montants alloués par le juge en fin de procédure, si c'est le cas.

En théorie, le perdant supporte les frais de procédure (article 700), ce qui ne couvre pas forcément les honoraires de l'avocat, commerçant qui facture ce qu'il veut indépendamment de ce qu'alloue le juge au titre de l'article 700. De quoi dissuader des salarié-es...

■ Qu'est ce que ça rapporte ?

La loi fluctuante permet encore de se défendre soi-même ou de se faire

assister ou représenter devant les prud'hommes par des tiers non professionnels, parmi lesquels les défenseurs prud'homaux, le plus souvent militant-es syndicaux. Impossible d'accepter que le manque de ressources financières empêche l'action en justice qui peut être une action syndicale et militante, participant à l'agit-prop.

Nous sommes entre autres des défenseurs prud'homaux et nous l'étions avant qu'en août 2016 la loi ne vienne imposer de nouvelles

contraintes et tente de nous évincer.

Nous tentons de nous maintenir en attendant la prochaine révolution qui supprimera la commercialisation du juridique, en laissant la représentation aux seules mains des salarié-es et de leurs représentant-es choisis.

Si l'institution judiciaire est le plus souvent au service des puissant-es, nous pouvons tenter de nous y insérer pour chaque fois que cela est possible, y organiser une dérive vers

l'impartialité !

Ainsi des militant-es CNT ont agi pour obtenir leur désignation et leur reconnaissance par l'administration en qualité de défenseurs prud'homaux mandaté-es par le syndicat.

En espérant convaincre d'autres militant-es d'agir de même. ●

Charles, CNT 71

Marée basse aux prud'hommes Déposer un dossier est devenu dissuasif.

Merci Macron. L'entrée en vigueur de la loi Macron* en août 2016, a découragé les salarié-es dans les 216 conseils des prud'hommes de France. Les saisines sont en baisse partout : moins 40 % à Lyon et Blois, 43 % à Roubaix et Draguignan, 46 % à Vesoul, 48 % à Beauvais, 47 % à Paris pour les seul référés. Le patronat a déjà gagné ça. Amorcer une procédure est bien plus compliqué, avec effet dissuasif immédiat. Avant, on lançait le recours en renseignant une feuille recto verso avec ses demandes, sans justification préalable, et on constituait ensuite le dossier, assemblant dans les semaines qui suivaient les pièces, les documents nécessaires à sa démonstration en rédigeant les conclusions échangées avec l'avocat du taulier. Désormais, il faut tout de suite, remplir le formulaire de 18 pages dès le dépôt du dossier complet assorti de toutes les pièces justificatives, en détaillant « événements liés au litige » et « demandes chiffrées », en rédigeant un « exposé sommaire des motifs ». Dossier incomplet? Ecarté d'office. Un élément oublié, il faut refaire une nouvelle procédure. On peut toujours monter le dossier soi-même mais c'est bien plus complexe. De quoi faire renoncer bien des salarié-es les moins aguerris face à ces questions judiciaires, ou qui n'ont pas les moyens de se payer un avocat, ou ne sont pas éligibles à l'aide juridictionnelle.

Si les affaires sont à la baisse, les référés (à juger en urgence, pour des arriérés de salaires par exemple, l'exigence de la paperasse de fin de contrat pour Pôle emploi) seraient les plus touchés.

Rédaction du CS

*Loi du 6 août 2015 « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques » (On ne ricane pas).

Campagnes pour l'école des campagnes

Le ministère n'aime pas les petites écoles. L'administration déteste les classes uniques. Ça coûte trop cher et c'est contraire au formatage idéologique qui préfère les casernes et les classes d'âge. L'administration impose des regroupements par niveaux : cycle 1 dans telle commune, cycle 2 dans une autre. On rationalise et tant pis pour le temps de trajet des élèves et des parents. On ferme les écoles de moins de quatre classes. En Bretagne et dans la Creuse, des collectifs de « défense de l'école rurale », rassemblant parents, élu-es enseignant-es, ont manifesté à plusieurs reprises en mars. À Guéret, les onze fermetures de classes ont été annulées. À Rostrenen, un grand rassemblement s'est tenu le 25 mars pour « défendre et promouvoir l'école rurale ». ●

CNT éduc



Tout en un, tout embrouille

La DUP : une duperie au service du patronat.

Crée en 1993, la DUP, délégation unique du personnel, a été remodelée en 2015 par la loi Rebsamen avec décret d'application en 2016. C'est depuis ces dernières années le système de représentation du personnel choisi par la plupart des employeurs. Ce qui leur permet de regrouper d'éventuelles contestations au sein d'un seul organisme constitué de personnes exerçant plusieurs fonctions, plutôt qu'en plusieurs entités avec des personnes différentes. Moins de monde en face, toujours les mêmes, plus facile à manipuler, moins de délibérations, moins de réunions. Tout bénéfice pour le Medef !

■ LA DUP : pourquoi ?

La DUP est instaurée en 1993 pour permettre à une entreprise de 50 à 200 salarié-es de regrouper en une seule entité, la DUP, les représentant-es élu-es par les salarié-es de deux entités distinctes, DP et CE, DP, délégué-es du personnel et comité d'entreprise, dont les réunions mensuelles se tiennent à la suite l'une de l'autre. L'employeur traite alors avec les mêmes personnes.

Lors de la création de la DUP en 1993, « première version », selon les effectifs de l'entreprise, un CHSCT doit être mis en place avec un certain nombre de représentant-es désigné-es par les élu-es, nombre de salarié-es qui s'additionne donc en terme d'attributions de représentations (délégations).

Une même élection (DUP) regroupe les votes pour les DP et le CE mais on réduit aussi le nombre d'heures de délégation des élu-es. Donc moins de temps pour exercer leurs fonctions. Quant aux réunions et ordres du jours respectifs, rien ne change : les réunions DP et CE se font successivement, le CHSCT se fait à part.



■ Ce qui change avec Rebsamen 2016

La possibilité de recourir à la mise en place d'une DUP est élargie aux entreprises de 50 à 300 salarié-es. Ce choix, DUP, ou DP+CE+CHSCT est à la discrétion de la direction de l'entreprise. De ce côté-là on ne change rien. Par contre quelques

variantes pour la DUP après la loi Rebsamen : le CHSCT est désormais fondu dans la DUP, c'est à dire que les élu-es DUP représentent les attributions des trois : DP, CE et CHSCT.

La loi a prévu une augmentation légère du nombre d'heures de délégation... mais on y perd quand même. Sinon nos chers gouvernants n'aurait pas pondu cette loi patronale.

Nombre de salariées	Si DP + CE + CHSCT	SI DUP + CHSCT (ancienne formule)	SI DUP (2016) Fusion DP+CE+CHSCT
50 à 74	5 tit+ 5 sup + 3	3 tit+ 3 sup+3	4 tit+ 4 sup
75 à 99	7 tit+ 7 sup+3	4 + 4 + 3	5 + 5
100 à 124	9 tit + 9 sup + 3	5 + 5 + 3	6 + 6
125 à 149	10 tit + 10 sup + 3	6 + 6 + 3	7 + 7
150 à 174	10 tit + 10 sup + 3	8 + 8	
175 à 199	11 tit + 11 sup + 3	8 + 8 + 3	9 + 9
200 à 249	11 tit + 11 sup + 4	Seuil 200 > pas de DUP	11 + 11
250 à 299	12 tit + 12 sup + 4	Seuil 200 > pas de DUP	12 + 12

Tit = titulaires. Sup = suppléant-es. Le dernier chiffre correspond au nombre de représentant-es au CHSCT donc titulaires.

Un simple calcul montre l'effet flagrant de diminution d'élu-es...

Moins d'interlocuteurs, voilà l'objectif.

■ Et niveau temps ?

Comparé à ce qui se fait en distinguant les entités, le nombre d'heures pour mener à bien la mission est réduit. Dans le cadre de la DUP, au contraire des autres cas, les heures de délégation des titulaires peuvent être échangées et réparties avec les suppléant-es, avec juste info à l'employeur, mais sans excéder un seuil global d'une fois et demie le quota

d'heures d'un titulaire. Un accord d'entreprise peut augmenter et améliorer ces conditions.

Le crédit d'heures peut aussi être annualisé : néanmoins, il n'est pas possible de bénéficier sur un même mois de plus d'une fois et demie le quota mensuel.

Voir ci-après le comparatif des différentes dispositions de la loi, avec les seuils en total d'heures, toutes élu-es confondu-es :

Nombre d'heures mensuelles de délégation cumulées

Nombre de salariées	DP + CE + CHSCT	SI DUP + CHSCT (première version)	DUP nouvelle formule
50 à 74	96	66	72
75 à 99	131	86	95
100 à 124	175	115	126
125 à 149	190	135	147
150 à 174	190	155	168
175 à 199	205	175	189
200 à 249	210	DUP n'existe pas	231
250 à 299	225	DUP n'existe pas	252

Pour exercer les fonctions dévolues au CHSCT, le nombre d'heures accordées en plus dans la DUP nouvelle formule est faible. Hygiène & sécurité des salarié-es ? ça ne pèse pas lourd aux yeux du patronat.

■ Quelle différence entre la DUP d'« origine » et la nouvelle ?

Les employeurs ayant mis en place une DUP avant la nouvelle formule Rebsamen peuvent maintenir pendant deux cycles électoraux consécutifs le régime de DUP déjà mis en place. L'intérêt pour l'employeur est de s'épargner la mise en place d'un CHSCT s'il a moins de 50 salarié-es dans un des établissements de sa boîte. Néanmoins, la jurisprudence impose cette mise en place même si les établissements de l'entreprise ont des effectifs inférieurs à 50. Du coup, l'intérêt de rester à l'ancienne

formule est d'avoir moins d'élu-es et moins d'heures de délégation à régler (cf premier tableau).

■ Comment ça fonctionne ?

Une réunion qui regroupe les élu-es et les représentant-es de l'employeur aborde successivement les questions DP, hygiène & sécurité et CE. L'avis sur les questions abordées est unique. Même s'il n'y a qu'une DUP, le CE ou le CHSCT peuvent chacun effectuer leur expertise, si le sujet relève des attributions des deux entités. Au moins quatre des réunions annuelles doivent comporter les sujets relevant d'un CHSCT.

Le but de cette institution nouvelle, vantée au motif de la compétitivité des entreprises (les petites hésitant à dépasser le seuil de 50 salarié-es en raison des trop grosses contraintes

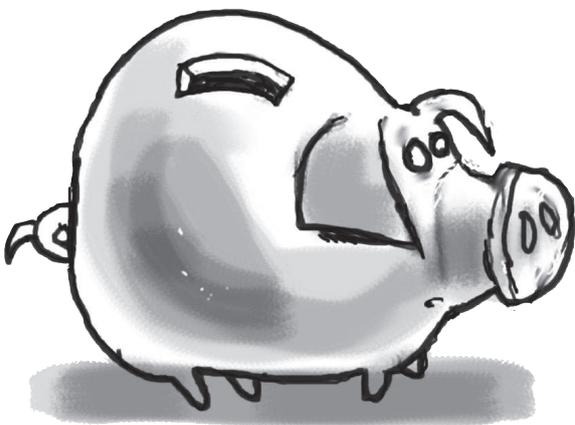


financières que cela ferait peser sur elles au-delà de ce seuil, dixit Medef et autres consorts) minimise le rôle de défense des salarié-es par leurs organismes de représentation, réduit le nombre d'interlocuteurs face à l'employeur, leur accorde moins de temps de préparation pour les mêmes prérogatives et obligations (accords salariaux, etc.).

Les mandats, généralement sur quatre ans, risquent de générer des pros de ce type de réunions négociations. Plus nous sommes nombreux-ses à traiter ces sujets et comprendre le fonctionnement de l'entreprise, moins il y a de risque de se faire manipuler par l'employeur. Et meilleurs nous sommes à agir, réagir et choisir avec toutes les données des problèmes et amener collectivement à les résoudre.

Le patronat tente régulièrement de réduire les prérogatives des institutions représentatives du personnel (IRP) qui n'ont déjà, dans le cadre des lois et jurisprudences, que la possibilité de freiner les velléités patronales de baisser les coûts de la masse salariale. Mais ces IRP restent des outils de coercition non négligeables face au patronat pour entrevoir la gestion directe des entreprises par les salarié-es eux et elles-mêmes. ●

Frédéric P.
secrétariat aux affaires juridiques



Comment ça va, mon trésor ?

La législation sur les syndicats date de 1884 : la loi Waldeck-Rousseau donne alors une existence légale aux organisations syndicales, les oblige à avoir des statuts et un bureau composé d'un secrétaire et d'un trésorier. À la différence des associations loi 1901, les syndicats ne sont pas obligés de se doter d'un-e président-e. Comme tous les mandats à la CNT, celui de trésorier-e est impératif, avec un contrôle des comptes à priori et à posteriori par les syndiqué-es.

Le ou la trésorier-e gère le compte du syndicat, en suit le crédit, soit en tenant à jour un cahier de dépenses et apports, soit en utilisant une feuille informatique de calcul de type tableur. Dans ce cas, attention à sécuriser les données par des sauvegardes régulières. Ces comptes doivent être présentés régulièrement pour contrôle par les adhérent-es du syndicat.

L'une des tâches majeures du trésorier-e est l'encaissement des cotisations. Un versement mensuel ou trimestriel des cotises est plutôt efficace. Le mandaté-e doit communiquer au ou à la secrétaire la liste des adhérent-es à jour de cotisations. Mais pas besoin d'afficher publiquement le montant de toutes les cotises de chacun-e, qui pourrait stigmatiser les camarades en retard de paiement. La CNT et ses syndicats ne vivant que des cotisations syndicales, le trésorier doit rappeler aux adhérent-es de régler régulièrement leurs cotisations. (...) ●

Extraits d'une brochure de 16 pages en pdf « Administrer un syndicat CNT, Formation secrétariat et trésorerie ».

Des comptes à régler

La compta des syndicats : exemplarité exigée !

Dans trois arrêts récents de la cour de cassation, de nouvelles obligations comptables des syndicats ont vu le jour. Indispensable pour être reconnu en capacité de nommer des RSS, représentants de section syndicale, ou des DS, délégués syndicaux dans les entreprises. Pour justifier de la légitimité de telles désignations par un syndicat, le critère de la transparence financière vient s'ajouter aux critères précédents. Il est donc désormais obligatoire de tenir à jour sa compta, et en fonction de l'exercice comptable annuel d'être en mesure de publier son bilan et son compte de résultats. Pour les structures et syndicats ayant moins de 2000 euros de ressources annuelles, la simple tenue d'un livre de comptes, et des justificatifs, suffit. Néanmoins, un total annuel des ressources et dépenses doit être établi.

Entre 2000 et 230 000 euros, un bilan et un compte de résultat avec une annexe simplifiée sont obliga-

toires. Au-delà de 23 000 euros; une certification s'impose en plus.

Pour chaque cas, il faut une validation des comptes par une instance de l'organisme (AG, congrès, commission spéciale, etc.).

Par contre, plus contraignant, une publication des comptes est obligatoire depuis 2012, soit sur le site internet de la direction des journaux officiels, soit sur son propre site internet, soit auprès de la Direccte.

Le patronat ne va pas se gêner de se saisir de ces nouvelles obligations pour contester l'action de syndicats dont la transparence financière n'est pas publiée ou consultable. D'autant que cela s'impose à toutes les prérogatives du syndicat et peut intervenir lors de négociations internes à l'entreprise, de négociation préélectorale, de dépôt de candidatures, etc.

Le trésor de guerre des syndicats devient donc un enjeu de la lutte des classes.●

Secrétariat juridique

Un hosto du 9-3 bien loin du Canada

Nouvelle section CNT à l'hôpital Jean-Verdier, à Bondy, Seine-Saint-Denis.

■ Pourquoi créer une section CNT dans cet hôpital de Bondy ?

Parce que les organisations syndicales présentes (Sud-santé, CFDT, CGT, FO) sont trop fréquemment dans la collaboration avec la direction et pas assez dans la lutte syndicale, alors que les droits des agents sont constamment bafoués. Les permanents syndicaux sont pour la plupart déconnectés des conditions réelles de travail des agents qu'ils sont censés défendre, et abandonnent le contact des travailleurs-euses au profit des réunions avec la direction. Rendez-vous qui actent plus souvent les décisions de l'autorité administrative que les revendications du personnel. La proximité des organisations syndicales avec les directeurs est devenue récurrente, comme l'accord désastreux pour les acquis des luttes syndicales, pourtant signé avec l'aide utile de la CFDT, seule à avoir signé avec M. Hirsch.

■ Martin Hirsch patron de l'AP-HP qui chapeaute tous les hostos publics parisiens, ça donne quoi ?

Le directeur général, ex-« monsieur humanitaire » a prétendu améliorer les conditions de travail. Il les a tellement améliorées que l'absentéisme et les arrêts médicaux explosent. Son réel objectif est d'économiser 20 à 25 millions par an (déclaration aux Échos, 19 mars 2015). La nouvelle organisa-



tion du travail a détruit la conciliation vie privée et vie professionnelle, avec des rappels récurrents des agents sur leur temps de repos, la mise en place de la grande équipe, des équipes d'alternances jour/nuit et la généralisation des 12 heures.

Pourtant, malgré la complicité de la CFDT avec le patron de AP-HP et le passage en force, véritable 49-3 version « humanitaire », les syndicats FO et CGT siégeant au CHSCT central (sauf Sud Santé APHP qui a refusé cette mascarade) ne se sont pas privés pour se joindre à la délégation de directeurs et DRH pour un voyage au Canada aux frais de la princesse, du 1er au 5 mai 2017. Sous prétexte d'améliorer la connaissance des participants sur la qualité de vie au travail. Mais

nous, on leur propose un stage dans le 9-3, à Jean-Verdier, en conditions réelles pour vivre les conditions de travail du personnel. Ça ne coûtera rien à l'institution qui nous demande tant faire des efforts et des économies pendant que d'autres « montrent l'exemple » ! Mais désolé pour nos convives, les prestations du service hôtellerie et restauration ne seront pas au même niveau que celles offertes lors du « petit voyage » canadien...

■ Comment est accueillie la section à l'hôpital Jean-Verdier ?

La directrice refuse de nous allouer des moyens pourtant octroyés aux autres organisations syndicales, et aux services de l'établissement hospitalier. Pas d'adresse courriel syndicale CNT, refus de nous octroyer une carte salto qui donne accès aux locaux de travail, refus de boîte à lettres et même de panneaux syndicaux malgré l'engagement écrit de la direction. Face à cette entrave syndicale, nous avons demandé de l'aide à la CNT santé-social.

Déçu-es par les organisations syndicales en place, les agents de l'hôpital accueillent favorablement la création de notre section syndicale CNT, qui se développe, avec quatre adhésions et d'autres en cours. La création d'une section syndicale CNT à Jean-Verdier, de combat, autogestionnaire, sans permanent est devenue indispensable pour créer un rapport de force. ●

Abdenabi, section CNT Jean-Verdier



La force zadditionnelle des syndicats contre l'aéroport et son monde

Création récente plutôt réussie : un collectif syndical contre le projet à Notre-Dame-des-Landes.

C'est un héritage des mobilisations contre la loi travail. Une composante nouvelle est née depuis début 2017 contre le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes. Ce collectif syndical regroupe des cégétistes et des sections CGT, la CNT et Solidaires localement, faisant le lien avec la Zad et ses expérimentations sociales, économiques, politiques.

Entretien avec Manu et Théo, cégétistes nantais investis dans cette convergence concrète et jusqu'ici plutôt enthousiasmante.

■ Comment est né ce collectif ?

L'idée est apparue le 14 juin 2016, lors des mobilisations contre la loi travail, pendant une tentative de blocus et d'occupation de l'actuel aéroport, qui n'a d'ailleurs pas fonctionné, la zone étant quadrillée de gendarmes mobiles. Mais cette action conjointe a permis la rencontre entre des syndiqués de la CGT AGO (Aéroport du Grand Ouest, l'entité où Vinci est majoritaire, qui détient la concession pour gérer l'actuel aéroport, en attendant le futur s'il voit le jour) et des gens de la zad venus en soutien. Les discussions ont montré qu'il y avait des intérêts communs dans l'opposition au projet d'aéroport et à son monde capitaliste. Et



certaines zadistes regrettaient un peu ne pas avoir tissé plus de solidarités lors des mobilisations contre la loi El Khomri, alors que la lutte pour une transformation sociale est la même.

■ Ces objectifs communs n'avaient pas émergé avant ?

Jusqu'alors, la défense de l'emploi des salarié-es de l'aéroport actuel intéressait assez peu les zadistes. Il est apparu que les conditions de travail de ces salarié-es des différentes sociétés opérant dans l'actuel aéroport se délabraient, comme si Vinci coulait volontairement un site pour tout miser à terme sur ND des Landes. En mars 2016, la CGT Vinci publie un communiqué : « Nous ne sommes pas des mercenaires ! Abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes et des opérations de criminalisation du mouvement social ». Une position ferme contre le projet, alors que les instances locales de la CGT résistaient depuis plusieurs années à affirmer une position tranchée (le PCF local étant partisan de

la construction de ND des Landes), même si une partie de la base, impliquée dans la lutte de ND, travaille au corps les UL et UD CGT pour qu'elles affirment leur soutien au mouvement.

■ Sur quelle base se forme le collectif ?

En gros ajouter une composante au mouvement antiaéroport qui a intégré le maintien de l'actuel aéroport tout en soutenant l'occupation sur la zad, les expérimentations sociales et politiques d'autogestion. À la CNT, on a toujours été plus proche du mouvement d'occupation de la zad, et le maintien de l'actuel aéroport ne nous parlait pas trop, mais sous la formule « reprendre sa vie en main » s'est affirmé clairement au sein du collectif, revendiquant la déconstruction du travail et de sa finalité dans l'univers capitaliste. Une première réunion se tient à l'automne (sans les organisations citoyennistes) et regroupe Solidaires, des syndicalistes CGT, le collectif de paysans Copain, la CNT, des zadistes. Avec la double idée d'intégrer dans la lutte des préoccupations du monde du travail, et d'élargir les soutiens en touchant des syndiqué-es, en utilisant le biais syndical pour débattre, expliquer, démonter les arguments des partisans du projet : la prétendue embellie pour l'emploi, la délocalisation qui serait catastrophique, la pseudo satu-



ration de l'actuel aéroport...

■ Et ça donne quoi, dans un premier temps ?

La création du collectif a permis à des syndiqué-es de faire des réunions et des visites de la zad, d'amener des collègues qui étaient un peu réticents ou ne savaient pas comment aborder la zad. De quoi faire tomber les fantasmes propagés par les médias et le préfet des zadistes guérilleros sans visages. Une partie de ces gens n'étaient venus que lors des grands rassemblements du début juillet, sans trop s'approcher des habitant-es. Et à l'inverse la zad s'est ouverte au monde du travail, avec des réunions, un banquet, une balade dans le bocage, une grosse AG élargie, un week-end de préparation au 1er Mai festif pour un cortège spécifique, des ateliers banderole, des échanges, une soirée de lectures de textes sur la grève, l'histoire ouvrière et l'alliance ouvriers-paysans de 68 et après, spécifique à la Loire-Atlantique où le mouvement Paysans-travailleurs a été actif...

■ Quels sont les atouts de ce collectif ?

Les cégétistes ont une connaissance du dossier de maintien de l'aéroport actuel. Mais l'UD CGT ne soutient pas spécialement ce collectif. Solidaires est la seule grosse UD dans le collectif, qui passe les infos aux

autres appareils via l'intersyndicale départementale. Solidaires (surtout Sud Educ et Sud étudiants) a l'atout de pouvoir appeler à la grève si le chantier devait voir le jour. Nous à la CNT on est moins nombreux-ses mais déjà intégré-es à la lutte de la zad. Et il y a une très bonne entente entre les gens qui ont construit ce collectif en quatre mois, plutôt en autogestion.

■ Pourtant, il y avait un écueil...

Organiser une manif antiaéroport à



Nantes le 1er Mai brisait en quelque sorte un tabou, lié au traumatisme de la grosse manif du 22 février 2014, dont les médias n'ont retenu que les huit heures d'affrontement avec la police, occultant les 220 tracteurs et les 60 000 manifestant-es. Une partie

du mouvement, la plus institutionnelle, côté citoyeniste, ne voulait plus entendre parler de refaire une manif à Nantes. Au départ, ça a griné des dents. Trop peur que ça parte en cacahuète.

■ Ce cortège du 1er Mai, ça a été une réussite ?

Complètement. Un millier de personnes (un cinquième de la manif nantaise) sous des drapeaux spécifiques du collectif syndical contre l'aéroport, des tracteurs, une sono ont ramené dans une manif syndicale traditionnelle la problématique de l'aéroport sous une banderole « solidarité ouvriers paysans ». Avec une bonne pêche, et sans problème avec la police, bien moins visible que dans les manifs Loi travail ou contre les violences policières. La réussite

de ce cortège, très remarqué (sauf par les médias, aveugles ce jour-là), mêlant en toute visibilité zadistes et syndicalistes, engage la poursuite du collectif et sa dynamique. Et ça casse aussi l'image tenace du méchant zadiste qui, là, dansait et servait des assiettes végétariennes à prix libre.



■ C'était quoi, cette danse?

Une adaptation d'une danse bretonne plinn, comme symbole de solidarité, avec des bâtons tenus et frappés au sol. On se tient par les bras, coudes serrés, ça travaille la cohésion, comme si on se projetait dans la défense de la zad face aux expulsions. Et ça rappelle le rassemblement du 8 octobre 2016, intitulé « Que résonne le chant des bâtons », références à une marche du Larzac à Paris en 1978, aux bâtons de bergers et aux jacqueries de paysans sous l'Ancien régime, aux bâtons du voyage et de l'échange, de l'autodéfense, de la colère et de la détermination...

■ Et pour la suite?

On a produit un quatre pages argumenté, pour le maintien de l'actuel aéroport, et l'idée de reprendre sa vie-et son travail- en main, tout en af-

firmant le soutien aux personnes réprimées dans le mouvement contre la loi travail. On prépare un tract à traduire en une dizaine de langues, dédiés aux éventuels travailleurs détachés, si le chantier devait commencer. On sera présent-es au rassemblement début juillet. On a eu des demandes notamment de syndicats CNT de la région à cosigner l'appel à manif du 1er Mai. Mais ça risquait d'être juste une signature, avec des gens qu'on n'aurait jamais vu dans la lutte. Et ça aurait été dommage. Mieux vaut construire des collectifs locaux sur des bases similaires, quitte à les coordonner ensuite, comme ça s'est fait pour les comités locaux contre l'aéroport et son monde créés dans toute la France après l'opération César à l'automne 2012. ●

*Entretien réalisé le 12 mai 2017
par le SINR 44*

L'actu du collectif, sur son blog : <https://blogs.mediapart.fr/collectif-syndical-contre-laeroport-de-nddl/blog>

Paysans dans la lutte de classes

Le fond politique de ce terroir de bocage, c'est la Loire-Atlantique des années 1970 où les luttes paysannes jouent l'action directe, imprégnée par la pensée et la personnalité de Bernard Lambert, auteur de « Les paysans dans la luttes de classes », opposé au corporatisme, à la propriété privée. Engagés au Larzac, puis contre les projets de centrales nucléaires (Le Pellerin, Le Carnet, Plogoff), ces « paysans-travailleurs » considèrent la terre pour sa valeur d'usage, nourricière, et luttent contre les accapareurs et les expropriations, le productivisme, la mainmise des firmes agro-alimentaires et des banques. Née en 1987, la Confédération paysanne est l'héritière de ce mouvement qui a connu en Loire-Atlantique un terreau fertile, actif, puissant.

Un mouvement à composantes

Paysans, riverains, associations environnementalistes, syndicats, politiques, squatters zadistes, mais aussi naturalistes, juristes, ils et elles sont anticapitalistes, anti-spécistes, citoyennistes, libertaires, décroissants, etc.

■ **Les paysans historiques.** L'Adéca, « Association de défense des exploitants concernés par l'aéroport », est créée en 1973, mise en sommeil après l'abandon apparent du projet d'aéroport jusqu'en 2000, puis réactivée en tant que petit groupe membre de l'Acipa.

■ L'association de citoyens.

L'Acipa, « Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport », créé en 2000. Plus de 3 500 adhérents individuels.

■ **La coordination des opposants**, dite « coord », née en 2004 autour de l'Acipa pour élargir et fédérer une cinquantaine d'associations, mouvements politiques, syndicats et collectifs.

■ **L'inter-comités.** Depuis l'opération César en octobre et novembre 2012, qui n'a pas réussi à évacuer manu militari la zone, des comités anti aéroport se sont créés dans 75 départements en France. Une composante qui se réactive face aux menaces d'expulsion, aux automnes 2016 et peut être 2017.

■ **Les collectifs COPAIN.** Créé en 2011, le collectif Copain 44, « Collectif des organisations pro-



fessionnelles agricoles indignées par le projet d'aéroport », regroupe des paysans, l'aile gauche de la Confédération paysanne, le Groupement des agriculteurs biologique, le Civam44, Terroir 44, Accueil Paysan, Manger Bio 44. Copain a œuvré à rapprocher zadistes, citoyennistes et paysans historiques, contribué à démêler des conflits, amélioré la compréhension respective des pratiques des uns et des autres, et envisage le partage des usages et des terres en cas d'abandon du projet. D'autres COPAIN sont nés dans des départements proches. COPAIN s'est impliqué dans la remise en production de deux fermes occupées, Bellevue et Saint Jean-du-Tertre.

■ **Les zadistes.** Après le Camp climat de 2009, et son appel à occuper la zone, les premiers squatters ont débarqué pour s'installer,

dans des maisons encore intactes, des cabanes précaires, des habitats souvent autoconstruits. D'abord regardée avec méfiance, cette frange la plus libertaire a fait ses preuves, bien établie et acceptée comme force créative et fer de lance de la résistance sur le terrain.

■ **Les autres collectifs : les naturalistes en lutte** réalisent un inventaire sans précédent de la faune et la flore; **des juristes** plangent sur les recours judiciaires; **des géographes** analysent ce rare paysage de bocage préservé; **des architectes** épluchent le permis de construire du projet et l'optimisation possible de l'actuel aéroport avec le collectif **des pilotes d'avion**. Ce savoir partagé constitue une véritable intelligence collective, comme une université populaire d'experts formés sur le tas. **Les syndicalistes** forment la dernière force constituée.



L'été zadiste

Rassemblement à Notre-Dame-des-Landes les 8 et 9 juillet.

Stands, rencontres, débats... Le rassemblement militant à Notre-Dame-des-Landes s'intitule cette année « De nos terres à la Terre... Résister, agir, vivre ! »

Ça fait des années qu'on se dit qu'on est sans doute à un tournant de la lutte de ND des Landes. Cette fois un peu plus. À l'automne prochain, la mobilisation reprend comme l'an dernier pour parer à une expulsion militaire de la zone. Valls et Hollande ont finalement renoncé. Leur successeurs à l'Elysée et Matignon se retrouvent au pied du mur, avec le risque de scinder les dilemmes. Abandonner ou non l'aéroport peut être un dossier disjoint de celui de l'évacuation des ces salauds de zadistes qui défient l'auto-

rité.

À force d'élargir la lutte contre l'aéroport à son « monde », la ZAD de Notre-Dame-des-Landes a fini par s'instaurer comme un petit monde prometteur et actif, plein d'utopies concrètes, d'auto organisation, de solidarités ouvertes vers les sans papiers nantais, ceux de Calais, de liens avec le Rojava kurde et le Chiapas zapatiste. Certain-es parlent de « commune » auto organisée, sans police ni administration. Cette sécession militante qui est allée crescendo depuis 2009, le pouvoir a dû la tolérer faute de parvenir à éradiquer ce « kyste », selon l'expression de Valls. Le nouveau petit maître Macron est flou. Le nez pointu parle de réétudier le dossier,

d'envisager le maintien de l'actuel aéroport et au bout de six mois d'études, de toute façon, d'évacuer la Zad. Mais il a dit craindre un « Sivens puissance 1000 », tout en devant répondre à ses amis du buziness et du BTP mais aussi aux partisans forcenés de l'ordre le sommant de ratiboiser cette insupportable rébellion durable au contrôle de l'espace sous norme policière. On peut quand même s'attendre au pire. Ce rassemblement doit permettre de retisser des liens, de comprendre ce que ce symbole des luttes, de bien commun militant représente. ●

Nicolas, Intercos Nantes

Infos : www.acipa-ndl.fr et <http://zad.nadir.org/>



Les pieds sur terre

Docu réalisé par Bertrand Hagenmüller et Batiste Combret.

C'est un des petits espaces quotidiens de la lutte, jovial, chaleureux, vie ordinaire et lutte mêlées. Dans l'ouest de la ZAD, le Limimbout est un hameau particulier où cohabitent zadistes récent-es, et habitant-es de plus longue date, locataires endetté-es, squatteurs, engagé-es ou non contre l'aéroport, et des paysan-nés qu'on dirait « historiques ». Une petite communauté hétérogène, de tous âges, avec un

bébé pour doper la démographie. Marcel et Sylvie ont repris une ferme laitière en 1999, Ptit Claude et Christiane sont là depuis 1990, les plus jeunes, Sarah, Arthur arrivés après... Un bon film pour porter un regard de l'intérieur de la Zad, déconstruire la figure de l'ennemi de l'intérieur. Les alliances entre paysan-nés, habitant-es décroissant-es et militant-es établi-es pour la lutte démontent le fantasme du camp

d'entraînement pour inquiétants black blocs du bocage. Chacun-e y trouve sa place, déterminée, organisée, enthousiaste, réaliste et utopiste à la fois. ●

Les pieds sur terre

Docu réalisé par Bertrand Hagenmüller et Batiste Combret.

1 h 22. Les Films des deux-rives.
Sortie en salle en mai 2017.

HOTEL AND FOOD SERVICE WORKERS

Don't let your boss bulldoze you:
Know your rights! Unite!



OTEL VE RESTORAN ÇALIŞANLARI

Patronuna kanma,
haklarını bil. Sendikalan!

TRAVAILLEUSE & TRAVAILLEUR DES HÔTELS & RESTAURANTS

Ne te laisse pas avoir par ton patron :
Connais tes droits, syndique-toi !



The CNT:
a union for the class struggle,
self-run and anti-capitalist

CNT : un syndicat de lutte
des classes, autogéré et
anticapitaliste

CNT : Sınıf mücadelesinin özgür
ve anti-kapitalist sendikası



ADRESSE ET CONTACTS

33, rue des Vignoles, Paris XX^e
m° Buzenval
06 95 45 67 62
etpreci75@cnt-f.org

PERMANENCES SYNDICALES

Tous les lundis 14h-19h
Tous les mercredis 18h-20h

Guadeloupe

Mai 1967, le colonialisme français tue à Point-à-Pitre, mai 2017, l'État français opprime toujours le peuple guadeloupéen.

En 1967, la Guadeloupe est régulièrement secouée par des révoltes sociales qui présentent un caractère spontané. Ainsi au mois de mars, à Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, un mouvement de protestation contre les actes et les propos racistes se traduit par l'occupation de la rue, le pillage des boutiques et des affrontements physiques avec les forces policières qui, comme toujours et par nature, sont le bras armé de la démocratie en période de montée des luttes.

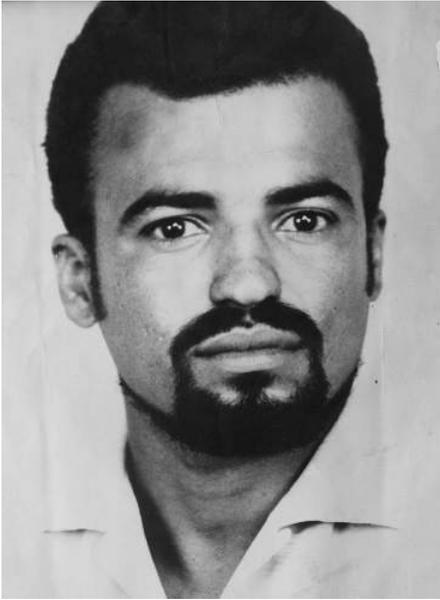
En mai 1967, ce sont plusieurs milliers d'ouvriers du Bâtiment qui se mettent en grève sur la base de revendications spécifiques à leur secteur professionnel, ils exigent en particulier une revalorisation salariale de 2%. Le 26 mai, 2000 ouvriers sont venus soutenir leur délégation qui négocie avec le patronat. Selon la déclaration de L'A.G.T.A.G. (Association Générale des Travailleurs Antillais et Guyanais), qui relate alors les événements, l'insulte de « sale nègre » déclenche une émeute et les « képis rouges » tirent sur la foule. Le bilan officiel de ce massacre est incertain, de 7 à 80 victimes selon les



sources. Cette répression ne tombe pas du ciel, elle résulte de choix du pouvoir dans un contexte historique précis.

Le vent indépendantiste souffle alors sur la Guadeloupe où une partie de la population locale aspire à l'indépendance, sous l'influence

notamment de la lutte victorieuse, en 1962, du peuple algérien. Depuis 1964 le G.O.N.G. (Groupe d'Organisation Nationale de Guadeloupe), créé en 1963 en France, développe dans l'île une propagande active. Jacques Nestor, membre du G.O.N.G. est une cible, il sera le pre-



Jacques Nestor

mier à être abattu. Ce que le pouvoir tente alors de museler ce sont les luttes sociales mais également l'amorce d'un combat anticolonialiste déterminé. A cette époque les livres de Frantz Fanon « *Peau noire, masques blancs* », ou « *Les Damnés de la Terre* », préfacé par Jean-Paul Sartre, sont saisis par la police.

Une répression massive a lieu les 26 et 27 mai. Outre les morts, les dizaines de blessés, il y eut plus de 80 arrestations. Des personnes furent tabassées après leur arrestation. Le préfet Bolotte, qui orchestre la chasse à l'homme était en poste à Alger, durant la « bataille d'Alger » et il mène une guerre préventive pour éradiquer le mouvement naissant pour le droit à l'autodétermination.. Le 19 février 1968, dix-huit détenus sont jugés en Métropole devant la Cour de Sûreté de l'État pour « ...atteinte à l'intégrité de la Sûreté nationale... ». Treize seront acquittés tandis que les autres écoperont de peines de prison ferme allant jusque quatre ans.

Un épisode sanglant révélateur de la nature de l'État colonialiste français et porteur de leçons. Les événements de Mai 1967 à Pointe-à-Pitre sont particulièrement dramatiques mais il ne s'agit pas d'un cas isolé, d'une bavure. En 1952, durant une grève au Moule, 7 Guadeloupéens sont assassinés. Le 31 mars 1962, les CRS ouvrent le feu aux Abîmes contre des coupeurs de canne en grève, faisant un bain de

sang.

Mais au-delà de la répression, des militants-es tireront des leçons de ce combat. En premier lieu l'hostilité à l'égard du Parti Communiste Guadeloupéen qui cautionne la politique coloniale du pouvoir. Bangou, maire de Pointe-à-Pitre sera conspué quand il essaiera d'appeler au calme. Et surtout, le choix sera fait de s'organiser en toute autonomie par rapport également à la CGTG. En 1970, sera créée l'U.T.A. (Union des Travailleurs Agricoles), syndicat indépendant des organisations françaises. Et 1973 verra la naissance de l'U.G.T.G. (Union Générale des Travailleurs Guadeloupéens) qui deviendra la force syndicale significative de l'Île, élément moteur des grèves de 2009. Le choix de cette orientation, qui vise à enraciner le mouvement dans les entreprises et en milieu rural, sera déterminant, il découle directement des révoltes de 1967.

Rendre hommage aux victimes du combat social et anticolonialiste, cela implique de lever les zones d'ombre qui entourent cette répression un demi-siècle après. Ainsi que le revendique le « *Kolékatif doubout pou Mé 67* » cela implique :

- La reconnaissance de ces faits comme crime colonial.
 - L'ouverture des archives.
 - La réparation pour les victimes et leurs familles.
 - La condamnation de l'État français.
- Tel est le sens de la marche appelée

le 27 mai à Paris de Nation à République.



Elie Domota

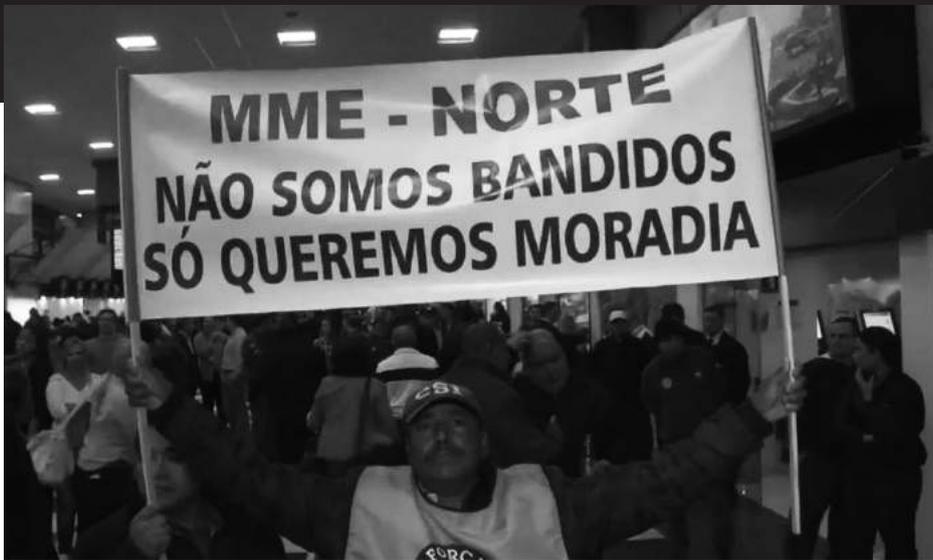
31 Mai 2017 solidarité avec Elie Domota Secrétaire général de l'U.G.T.G.

Le 31 mai 2017 s'ouvrira à Pointe-à-Pitre le procès d'Elie Domota poursuivi par un cadre de BMW pour « violence en réunion ». Ceci alors que le syndicat menait une lutte contre une vague de répression à l'encontre de syndicalistes. Notre organisation a écrit au Garde des Sceaux pour demander l'arrêt des poursuites à l'encontre de l'U.G.T.G. et de son secrétaire Elie Domota, en dénonçant ces mesures répressives qui s'inscrivent dans la logique de criminalisation du mouvement social.

50 ans après l'État colonialiste réprime toujours en Guadeloupe. ●

Le secrétariat international de la CNT

Brésil



« nous ne sommes pas des bandits nous voulons juste un logement » Envahissement et blocage de l'aéroport par la foule, Sao Paulo, 28/04/2017

Un jour de grève générale

Le 28 avril au Brésil, une grève générale a été suivie par 40 millions de travailleurs. Il n'y avait pas eu de mouvement de cette ampleur depuis 21 ans dans le pays. C'était aussi le centenaire de la première grève générale de 1917. Partout les mêmes causes : austérité, remise en cause du droit du travail, augmentation de l'âge de la retraite...



Le Président Michel Temer, Sao Paulo, avril 2017

L'aboutissement d'un mouvement de longue haleine

Le gouvernement de Temer, qui a prit le pouvoir après le « coup d'État légal » contre la présidente Dilma Rousseff avait annoncé la couleur. Ultra libéralisme à tous les étages. C'était oublier un peu vite qu'une partie des manifestants qui protestaient contre le pouvoir du PT (Parti des travailleurs) de Dilma protestaient déjà contre les coupes sociales et l'austérité que celui-ci imposait comme réponse à la crise. Certes, les scandales liés à la corruption étaient aussi l'un des moteurs du mouvement mais le rejet concernait aussi les politiciens de centre droit ou de droite qui comme Temer, successeur de Dilma Rousseff, sont tous englués dans les affaires.

En mars, dès que le nouveau gouvernement fut nommé, les organisations syndicales appelèrent à un mouvement social, mais la grève générale ne faisait pas consensus. Ce ne fut pas le cas le 28 avril. Le mouvement syndical uni a réussi à bloquer le pays. Les métallurgistes, les étudiants, les hôpitaux, la construction, les commerces, les banques, mais aussi les luttes indigènes, celles

des sans toit et des sans terre ainsi que des habitants des banlieues et des bidonvilles. Des confrontations eurent lieu avec la police et de nombreuses routes furent bloquées. Bien entendu, la répression fut de mise pendant la journée : de nombreuses arrestations et des attaques de piquets de grève furent menées par la police surtout devant l'Assemblée nationale et des dépôts de bus. À Porto Alegre, il y eut même des affrontements entre la police municipale et les employés de la préfecture qui l'occupaient.

■ Une journée qui annonce de nouvelles mobilisations contre le capitalisme brésilien

Même si le gouvernement Temer n'a tenu aucun compte de cet avertissement et a répondu en invoquant la « nécessité » des réformes, ce mouvement inédit au Brésil a montré la forte conflictualité entre les travailleurs, les classes opprimées et l'État. La mobilisation unanime des grands médias pour contrer ce mouvement par des mensonges sur son « échec » ainsi que la répression brutale montrent bien que le gouvernement est conscient de son im-

popularité.

L'unité syndicale dans l'action ne peut bien entendu masquer les différences de stratégies entre les confédérations et les bureaucraties syndicales. Certaines se contentant de demander le retrait des mesures les plus impopulaires, alors que d'autres voulaient la chute du gouvernement. Les enjeux politiques autour des prochaines élections présidentielles comme le retour au pouvoir du PT et de son mentor Lula n'étaient pas absents non plus.

Cette démonstration de force des travailleurs est loin d'être une réponse à la hauteur des attaques du capitalisme brésilien, mais cette réussite d'un mouvement solidaire et de lutte laisse augurer des lendemains qui déchantent pour tous les gouvernements gestionnaires de la crise qui accèderont au pouvoir à Brasilia. ●

Le secrétariat international de la CNT

Brève «Billet d'Afrique»

À Kerkennah, des voix s'élèvent contre le néocolonialisme

À lire dans *Billets d'Afrique*, mensuel de l'association SURVIE n°265 mars-avril 2017.

La « mafiAfrique » a forgé en Tunisie des liens durables que n'est pas parvenu à rompre le mouvement révolutionnaire qui a chassé Ben Ali en janvier 2011. C'est à Tunis, la capitale d'un État fraîchement indépendant, que Frantz Fanon écrivit à la fin des années 50 Les damnés de la terre. Le régime de Bourguiba fût un cas d'école pour celui qui comprit en premier que « tout serait à refaire » quand le pouvoir des bourgeoisies nationales, « gérantes des entreprises de l'Occident », viendrait à s'effondrer. Si la France a toujours le premier rôle dans la vassalisation de l'État tunisien, dans son alignement forcé sur les politiques néolibérales et sécuritaires, d'autres puissances participent au dépeçage de ses matières premières. C'est notamment le cas du gaz et du pétrole tunisien. Le

plus petit pays de l'Afrique du nord ne dispose certes pas des réserves immenses de ses voisins libyens et algériens, mais c'est peut-être justement ce qui explique que le vol passe inaperçu depuis tant d'années. Sauf que la population tunisienne n'en peut plus de se faire spolier en silence. Sur l'archipel de Kerkennah, au sud-est de la Tunisie, les habitants ont décidé que les compagnies TPS (autrichienne) et PETROFAC (anglaise), allaient devoir leur rendre des comptes. Depuis janvier 2011, un long bras de fer s'est donc engagé entre les Kerkenniens et les compagnies gazières pour qu'elles participent à l'économie de l'archipel. Pendant deux ans, un membre du groupe Afrique du secrétariat international de la CNT française, et une militante autonome italienne, rédactrice pour le site infoaut, ont

réalisé des entretiens avec des Kerkenniens, notamment avec des membres du syndicat des chômeurs tunisiens. La parole est ainsi donnée aux acteurs d'une lutte, souvent proche du basculement révolutionnaire. ●

Article complet sur survie.org
Également au sommaire :
1994-2017 : la France et le génocide des Tutsi rwandais. Quel bilan après Hollande ?



Brève d'Espagne

Les ouvrier-es de la section syndicale CNT espagnole de l'entreprise SECE, du secteur énergétique, ont obtenu-es une compensation de cent mille euros chacun(e) ainsi que la réintégration à leurs postes après avoir été licencié-es il y a trois ans.

Le montant de cette condamnation est un record dans l'histoire des luttes du mouvement ouvrier en Espagne. Cette entreprise a déjà

été condamnée plusieurs fois par le passé pour son non respect récurrent des droits des travailleur-es. Le tribunal a voulu marquer le coup avec cette compensation au montant inédit.

Pendant trois ans les camarades, soutenu-es par le syndicat, ont mené un combat acharné contre SECE et comme d'habitude cette lutte s'est avérée payante. ●



LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts. **DE COMBAT !** Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation. **AUTOGESTIONNAIRE !** Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !

Festival de la CNT région parisienne

les 23, 24 et 25 juin 2017 à La Parole errante, Montreuil (93).

Cette année, le festival organisé par les syndicats CNT de la région parisienne se tiendra les 23, 24 et 25 juin, une fois encore à La Parole errante. Une fois encore, oui. Peut-être la dernière, car notre festival risque bien d'être l'ultime événement programmé dans ce lieu magique de Montreuil, animé depuis 1998 par Armand Gatti et sa «tribu». La Parole errante à la Maison de l'arbre est en effet menacée de fermeture par le Conseil départemental, et la mort récente de son inspirateur, l'homme de théâtre libertaire Armand Gatti, pourrait bien inciter les vautours à se jeter sur leur proie. Mais qu'à cela ne tienne : on ne lâche rien ! À l'instar du collectif La Parole errante demain*, qui continue vaillamment de faire vivre le lieu et son esprit, nous poursuivons sans relâche la lutte contre le capitalisme et son monde, dont ce festival est aussi une expression.

Dans la continuité du mouvement social de 2016, cette édition abordera principalement les nombreuses critiques envers la domination du travail dans un régime capitaliste, sous la forme de débats, de films, de pièces de théâtre. Des camarades des sections en lutte dans les entreprises interviendront également au cours des trois journées : École spéciale d'architecture (ESA), Le Monde, La Rolsse Nettoyage, hôpital Jean-Verdier (Bondy), La Poste, la Mairie de Montreuil. ●

Voici un aperçu du programme :

Vendredi 23 juin à partir de 18 h

Au Bal des actifs – Demain le travail, recueil de nouvelles de science-fiction sur l'avenir du travail, rencontre avec plusieurs de ses auteurs (Li-Cam, Norbert Merjagnan, Catherine Dufour, Karim Berrouka, Alain Damasio) et les créateurs de la série Trepalium (Arte), Antarès Bassis et Sophie Hiet.

Fatima, long métrage (2015, 79') de Philippe Faucon, projection suivie de **L'ethnisation en milieu de travail**, écrit par Nicolas Joulin qui animera le débat.

Soirée de concerts avec Ludwig von 88, Stylnox, Julie Colère, Ocho y Media.

5^e édition du Festival CNT

Salon du livre

23, 24, 25 juin
Montreuil
la Parole errante
9, rue François-Debergue

entrée à prix libre

Les éditeurs et revues :
Éditions cnt-rp, Libertalia, L'échappée, Éditions libertaires, les Éditions La Voix, Les Jeunes Caractères, La Pensée d'aujourd'hui, Éditions La ville brève, Les Fondations de Brno, L'œil à cr., Éditions du sextant, Éditions Albatros, Éditions repay, Encretonnade, Éditions antiscience, berg international, Éditions du croquet, Éditions photo chant, La digitale, Les Héros qui libèrent, Luxe éditions, Éditions Unkiss, Amsterdam, Éditions de l'arbre parole, Éditions de l'arbre, Robinson d'acier, Revue Bellast, Acropolis Éditions, L'Asomniacque, infokiosque, smolay, La disparité, paragon/revue critique, Héroïdes d'Assisen.

Les auteurs :
Patrick Gicquelot, Christophe Dejours, Li-Cam, Norbert Merjagnan, Catherine Dufour, Alain Damasio, Danièle Linhart, Clotilde Assolant, Renaud Garcia, David Granher, Patrick Vassart, Patrick Marcolini, Fanny Gallot

Confédération nationale de travail
33, rue des Vigornes, Paris XX^e
www.cnt-f.org, 01 55 45 45 47

libertalia | quimbo | PUBLICO

5^e édition du Festival CNT

Concerts

entrée à prix libre

23, 24, 25 juin
Montreuil
la Parole errante
9, rue François-Debergue

Vendredi - 19 h 30
Stylnox
Ska-punk sans bretelles mais culotté
Ocho y media
Julie Colère
folk-punk-folk
Ludwig von 88
Chanson populaire - Corée du Nord

Dimanche - 18 h 30
Tony Hymas
Tony Hymas - Simon Goubert
Hélène Labarrière + Jacky Molard (invité)
The Ready-Mades (soul)

Samedi - 19 h 30
Mr Bidon
Chanson française libertaire
E! Comunero
Chant de lutte espagnole
René Binamé
Bicamach'punk
Burning Heads
skate punk mélodique

Confédération nationale de travail
33, rue des Vigornes, Paris XX^e
www.cnt-f.org, 01 55 45 45 47

Samedi 24 juin à partir de 11 h

La souffrance au travail, Christophe Dejours expose les recherches qu'il a initiées à partir des années 1980 sur ce sujet.

Médicalisation de la souffrance au travail, débat avec Nadia Garroussi.

Une tournée dans la neige, documentaire (2017, 74'), réalisé par Hélène Marini, sur le suicide d'une jeune factrice après une éprouvante tournée effectuée dans la neige.

État d'urgence, débat animé par le Syndicat des travailleurs de l'éducation de la Seine-Saint-Denis (CNT STE 93).

Anthropologie du travail, débat animé par Renaud Garcia : le « travail » n'a pas toujours été une évidence partout et de tout temps...

Le nouveau management dit « humaniste », Danièle Linhart présente ses recherches en sociologie du travail sur la « modernisation » des entreprises et l'évolution de l'organisation du travail qui l'accompagne.

1336 jours, des hauts, débats, mais debout, documentaire (2015, 73'), sur la lutte des Fralib.



Le cordonnier d'Alicante – Mémoires d'un militant de l'anarchisme espagnol (1889-1948), éditions CNT-RP, 2017, rencontre avec Melodia Sirvent, qui a traduit le livre tiré des mémoires de son grand-père Manuel Sirvent Romero.

Jobs à la con, bureaucratie et valeur du travail, rencontre avec l'anthropologue David Graeber, connu pour ses livres sur la dette et sur les mouvements sociaux comme Occupy.

Rojava, Argentine, Chiapas, etc. L'autogestion, une alternative concrète en temps de crise?, avec notamment les interventions d'une représentante de la coopérative argentine Lavaca et de Miguel Benasayag.

Révolutions précaires – Essai sur l'avenir de l'émancipation, de Patrick Cingolani, présentation par l'auteur.

Benjamin Péret, l'astre noir du surréalisme, éditions Libertalia, 2016, rencontre avec l'auteur Barthélémy Schwartz, suivie d'une lecture de textes de Péret par Sabrina Lorre.

Soirée de concerts avec Monsieur Bidon, El Comunero, Burning Heads, René Binamé.

Dimanche 25 juin à partir de 11 h

Gernika 1937-2017, le 26 avril 1937, la ville symbole des libertés basques était bombardée, 80 ans après, le peuple basque continue le combat.

M comme Marius, reportage de mars 1957 récemment retrouvé dans les fonds de l'Ina, sur l'anarchiste cambrioleur de la Belle Époque, Alexandre Marius Jacob dit Marius Jacob.

Compagnie NAJE, spectacle de théâtre forum autour du thème « le travail et l'école », suivi d'un débat.

Loi travail, documentaire (2016, 30'), réalisé par un militant de la CNT RP, projection suivie d'un débat.

La grève des ovalistes (Lyon, juin-juillet 1869), de Claire Auzias et Annik Houel, éditions Atelier de création libertaire, 2017, présentation par Claire Auzias.

Pour une critique radicale du « travail », débat présenté par Patrick Vasort.

Harcelé à perdre la raison, documentaire (2012, 88') de Daniel Kupferstein, sur le destin tragique de Jean-Michel Rieux, victime de harcèlement au travail, présentation par le réalisateur.

Spectacle de contes pour les enfants, par Clara Guenoun

L'espoir et l'effroi. Luttres d'écritures et luttres de classes en France au XXe siècle, éditions La Découverte, 2016, de Xavier Vigna, présentation par l'auteur.

Les Imprévisibles, une fanfare coopérative, cool et joyeuse, du débutant au confirmé.

Hommage à Armand Gatti, intro-

duction de Jean-Jacques Hocquard suivie d'une lecture de textes d'Armand Gatti par Sylvia Bergé, comédienne, sociétaire de la Comédie-Française.

Le Grand Soir, d'Aurélié Carrier, éditions Libertalia, 2017, une étude des représentations qui composent l'imaginaire du Grand Soir et de leurs interactions avec celui de la grève générale, présentation par l'auteur.

Victoire (époque 2) – Une Vraie Femme ! de Sylvie Gravagna, théâtre par la compagnie « Un Pas de Côté ».

Les rapports sociaux de sexe dans le travail, Fanny Gallot propose un essai d'histoire des ouvrières des Trente glorieuses à la désindustrialisation.

Soirée jazz, le pianiste Tony Hymas joue du Léo Ferré, le collectif Nato (Hélène Labarrière contrebasse, Tony Hymas piano, Simon Goubert batterie, invité Jacky Molard violoniste) interprète des œuvres exprimant la résistance au fascisme, à l'impérialisme et au capitalisme, puis soul avec The Ready-Mades.

Et comme les autres années, le salon du livre fera la part belle aux éditeurs et aux libraires qui font vivre la littérature libertaire.

Dans ce festival,** tout est autogéré par les militant-es de notre organisation syndicale : installation, débats, salon du livre, accueil, nourriture, bar, nettoyage, etc. De la même manière, les boissons et les repas proposés proviennent, autant que possible, de coopératives et assument une vision écologique et solidaire.

Venez en nombre vous libérer du travail avec nous !

L'autogestion, ici et maintenant !

* La Parole errante demain, laparoleerrantedemain.org

** Le programme détaillé se trouve sur le site Web de la CNT RP, www.cnt-f.org/festival-cnt



Mythe, utopie et révolution



Le Grand Soir,
Aurélie Carrier,
éd. Libertalia, 238 p.
18 euros

Aurélie Carrier retrace ici l'apparition et les débuts de l'image du Grand Soir – c'est-à-dire l'avènement du bouleversement révolutionnaire. L'idée, vécue comme une rupture soudaine et radicale avec l'ordre établi amenant vers l'avenir radieux du socialisme, avait notamment pour précédent... le Grand Jour biblique. On le retrouve débarrassé des scories religieuses à la fin du XIXe siècle, lors du procès des revendications explosives des mineurs de Montceau-les-Mines – qui eut lieu à Lyon en

1882. Et l'expression va faire florès, dans les rangs ouvriers, mais aussi dans ceux de la presse bourgeoise et autres défenseurs de l'ordre établi. Aurélie Carrier détaille notamment, récit haletant, les mois, semaines et jours qui précèdent le 1er Mai 1906 à Paris et la grève générale annoncée comme l'acte clé de la bataille des 8h, menée par la CGT, et où la mythologie du Grand Soir est à pied d'oeuvre. Malgré ce passif libertaire et syndicaliste révolutionnaire, la prise du Palais d'Hiver à St Petersburg par les bolchéviques en octobre 1917 brouillera les esprits, jusqu'à aujourd'hui : non, le Grand Soir n'est pas synonyme de prise du lieu où s'exerce le pouvoir et n'a pas non plus été créé par les marxistes-léninistes. Au-delà de cette réhabilitation historique de la paternité de l'expression, c'est en somme le rôle de l'imaginaire révolutionnaire qui est ici pointé du doigt. Pourquoi l'homme a-t-il besoin de mythes ? Question anthropologique tout autant que politique... Aujourd'hui, force est de constater que l'imaginaire du capitalisme in-

dustriel règne et a conquis la masse des gens et de leurs esprits - Games of Throne, Playstation, Youtube, télé-réalité, grande distribution, Canal +, RMC, Fifa, Uber... et des petites phrases comme celle d'Emmanuel Macron, prononcées alors qu'il était ministre de l'économie du gouvernement Hollande : « *Il faut des success-stories, car elles créent un fort effet d'entraînement. [...] Il faut des jeunes Français qui aient envie de devenir milliardaires* ». De fait, bourrer le crâne des gens avec des représentations qui vont dans le sens du système capitaliste, occuper le terrain pour être sûrs qu'ils n'aillent pas voir ailleurs, reste la meilleure façon de perpétuer l'exploitation, l'enrichissement, la compétition, l'individualisme et tuti quanti. Alors, que serait un imaginaire de l'émancipation ? Un Grand Soir d'aujourd'hui ? Loin de toute représentation messianique et millénariste, ne nous manque-t-il pas une projection autonome propre à notre classe ? Quid du communisme libertaire, si nous n'en forgeons aucune image ? ●

Bastien SIPMCS

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE



Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

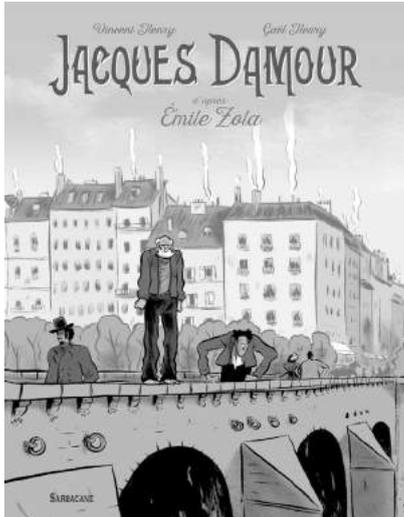
Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste* C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.

ABONNEMENT GRATUIT →

Lendemain de Commune



Jacques Damour,
Vincent Henry et Gael Henry,
éd. Sarbacane,
144 p, 19,50 €.

L'ouvrier de Ménilmontant revient au pays après sa déportation comme communard, son évasion et l'amnistie. On l'a cru mort. Il retrouve un compagnon de l'époque, rescapé de la répression. Après Marius Jacob, les auteurs se sont coltinés l'adaptation d'une nouvelle de Zola publiée en 1880 et qui commence par : « Là-bas, à Nouméa, lorsque Jacques Damour regardait l'horizon vide de la mer, il croyait y voir parfois toute son histoire, les misères du siège, les colères de la commune, puis cet arrachement qui l'avait jeté si loin, meurtri et comme assommé. » Mais pour Zola, la Commune, c'est une « terreur rouge » où les faibles, exaltés et influençables, ont été dupés, ce qui



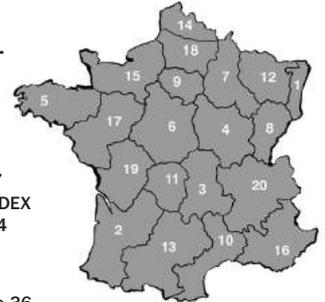
nie toute conviction politique, l'élan collectif et la lutte de classes. Ce Jacques Damour est donc présenté comme un ouvrier manipulé par un baratinier, opportuniste et phraseur sans véritable idéal. Auteur social dont l'engagement pour Dreyfus est souvent mis en avant, Zola est aussi un écrivain bourgeois choqué par la Commune et qui a écrit à la fin de la Semaine sanglante : « *L'émeute agonise dans un cimetière, et les derniers cadavres n'auront pas un long voyage à faire. Sur la rive gauche, nos troupes sont victorieuses. Les forts sont pris. On n'a plus qu'à éteindre les incendies.* » La BD décale la nouvelle intégrant Zola comme amant de Louise, la fille de Jacques Damour. Ce qui pourrait donner un fil au récit. Mais le traitement suit quand même la nouvelle en individualisant ce moment collectif d'histoire sociale et politique qu'est ce lendemain de vaincus. ●

Nicolas, Intercos Nantes

Vous trouverez sur le site Internet www.cnt-f.org toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.

Bureau confédéral

5, place des charrons 57000 Metz
06 52 17 93 54 mél : cnt@cnt-f.org



1 Alsace

Union régionale
CNT c/o Lucha
y Fiesta
BP 30017 67027
STRASBOURG CEDEX
1 09 52 91 12 14
alsace@cnt-f.org

2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36,
rue Sanche-de-Pomiers,
33000 Bordeaux
06 95 52 69 71
ul33@cnt-f.org
Syndicats régionaux PTT
Aquitaine, BP 80099,
33704 Mérignac
Culture Aquitaine 36,
rue Sanche-de-pomiers,
33000 Bordeaux

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Syndicat intercorporatif
CNT de Saône-et-Loire
BP 3, 71290 Cuisery
interco71@cnt-f.org
06 01 22 17 94
Syndicats CNT Nièvre
BP 25, 58018 Nevers-
Courlis
Syndicats CNT Dijon BP
392, 21011 Dijon

5 Bretagne et Pays de la Loire

Union régionale CNT
BP 30423, 35004
Rennes CEDEX
06 34 98 30 72
bretagne@cnt-f.org

6 Centre

259, rue de Bourgogne,
45000 Orléans
interco.45@cnt-f.org
7 Champagne-Ardennes
Syndicats CNT Marne
BP 90009,
51201 Épernay CEDEX

8 Franche-Comté

Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121,
25014 Besançon CEDEX
cnt-doubs@cnt-f.org
Syndicat intercorporatif
CNT Jura BP 98,
39140 Bletterans cedex

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33, rue des Vignoles,
75020 Paris
01 43 72 95 34
br.rp@cnt-f.org

10 Languedoc Roussillon

Union régionale CNT
BP 90256, 6 rue d'Arnal
30000 Nîmes
ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Union locale Limou-sin
6, rue de Gorre,
87000 Limoges,
cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Union régionale CNT
ur.lorraine@cnt-f.org
UD CNT Moselle
5, place des Charrons,
57000 Metz
ud57@cnt-f.org

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT
18, av. de la Gloire,
31 500 Toulouse
Tél 09 52 58 35 90

14 Nord Pas-de-Calais Picardie

Union régionale CNT 32,
rue d'Arras, 59000 Lille
03 20 56 96 10
ur59-62@cnt-f.org

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados
BP 02,
14460 Colombelles Syn-
dicats CNT Seine- Mari-
time BP 411, 76057 Le
Havre CEDEX Syndicat
CNT Eure
interco27@cnt-f.org

16 PACA

CNT-STICS 13 c/o 1000
bâbords 61, rue Conso-
lat 13001 Marseille

17 Pays la Loire

voir Bretagne
18 Picardie
Voir avec Nord Pas-de-Calais

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20, rue Blaise-Pascal,
86000 Poitiers
05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
44, rue Burdeau
69001 Lyon

femmes contre la guerre

1 9 1 4 - 1 9 1 8



Exposition
au café
Sous les
palmiers, la
plage, 8bd de
Verdun

St Nazaire
du 31 mai au
3 juillet 2017

présentation le 15 juin, 20h
par Didier et Marielle Giraud
historiens, concepteurs
de l'expo

expo réalisée par l'association
Libér-Terre liberterre@wanadoo.fr